

AGENCIA MONETARIA DA
AFRICA DO OESTE

WEST AFRICAN
MONETARY AGENCY



AGENCE MONETAIRE DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST

Version Française

**EVOLUTION ET STABILITÉ DU SECTEUR
FINANCIER AU SEIN DE LA CEDEAO
RAPPORT 2016**

TABLE DES MATIERES

Chapter 1 LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	2
INTRODUCTION.....	3
I. EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS INTERNATIONAUX.....	3
II. EVOLUTION DU SECTEUR FINANCIER AU SEIN DE LA CEDEAO	4
2.1 Système bancaire.....	5
2.2 Le secteur de la microfinance	7
2.3 Secteur des assurances	9
2.4 Le marché des capitaux.....	11
III. INDICATEURS DE STABILITÉ FINANCIÈRE (ISF) AU SEIN DE LA CEDEAO	15
3.1 Adéquation des capitaux	15
3.2 Qualité des actifs.....	16
3.3 Gains et rentabilité.....	18
3.4 Liquidité.....	19
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	22
TABLEAUX STATISTIQUES	23
GRAPHIQUES	
Graphique 1 : Evolution de la capitalisation boursière au sein de la CEDEAO	12
Graphique 2: Evolution capitalisation BRVM (en milliards de FCFA).....	14
Graphique 3: Evolution du ratio d'adéquation du capital au sein de la	16
Graphique 4: Evolution des Prêts non Performants au sein de la CEDEAO.....	17
Graphique 5: Evolution du rendement sur capitaux propres (RCP) au sein de la CEDEAO	19
Graphique 6: Evolution du rendement sur actifs (RSA) au sein de la CEDEAO.....	19
Graphique 7: Evolution du niveau de liquidité au sein de la CEDEAO	21
TABLEAUX	
Tableau 1: Evolution des marchés internationaux de capitaux.....	4
Tableau 2: Aperçu des Institutions financières au sein de la CEDEAO	5
Tableau 3: Evolution de la capitalisation boursière au sein de la CEDEAO	11
Tableau 4: Tableau récapitulatif des principaux ISF dans les pays membres/la zone de la CEDEAO (%)	15
Tableau 5: Indicateur de liquidité (Actif liquide/actif total)	20

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BCV	Banque du Cabo Verde
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BOG	Banque du Ghana
BRVM	Bourse Régionale de Valeur Mobilière
BSL	Banque de Sierra Leone
CBG	Banque Centrale de Gambie
CAR	Ratio d’Adéquation du Capital
CBL	Banque Centrale du Libéria
CIMA	Conférence Interafricaine des Marchés d’Assurances
BCE	Banque Centrale Européenne
CEDEAO	Communauté Economique des États de l’Afrique de l’Ouest
RSF	Rapport de Stabilité Financière
ISF	Indicateurs de Solidité Financière
PIB	Produit Intérieur Brut
NCI	Normes Comptables Internationales
NIIF	Normes Internationales d’Informations Financières
MOAN	Moyen Orient et Afrique du Nord
PNP	Prêts Non Performants
RSA	Rendement sur Actifs
RCP	Rendement sur Capitaux Propres
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UMOA	Union Monétaire Ouest-Africaine
AMAO	Agence Monétaire de l’Afrique de l’Ouest
ZMAO	Zone Monétaire de l’Afrique de l’Ouest

INTRODUCTION

La stabilité financière est devenue une source de préoccupations majeures au plan mondial. Les principales raisons de cette préoccupation sont la multiplication des crises financières depuis la fin des années 80 à nos jours, notamment avec les crises successives en Asie, en Amérique Latine et aujourd'hui dans le monde, ainsi que les coûts financiers et socio-économiques qu'elles engendrent. L'interconnexion croissante des différentes composantes du système financier et l'accélération de l'innovation financière ont accru les risques ainsi que l'ampleur de leurs répercussions. Au-delà de leurs répercussions, la succession de crises de plus en plus sévères, pose ainsi la problématique d'une part, du dispositif institutionnel ou de l'organe en charge du maintien de la stabilité du système financier et, d'autre part, des méthodes à utiliser pour apprécier sa solidité et celle de ses principales composantes (institutions financières, marchés de capitaux, systèmes de paiement et cadre légal et réglementaire d'exercice des activités). En effet, les systèmes financiers modernes sont composés de plusieurs segments (banques, sociétés d'assurance, bourses de valeurs entre autres) qui, traditionnellement, disposent chacun d'une autorité de surveillance et de régulation spécifique. Face à l'interdépendance et à l'interconnexion croissantes de ces différents segments, la question de l'efficacité d'une telle architecture est clairement posée, dans le cadre de la problématique de la stabilité du système financier global.

L'ensemble de ces questions, au plan international, interpelle également les Etats membres de la CEDEAO, pour lesquels la stabilité financière constitue un enjeu essentiel pour l'intégration monétaire et économique. Le présent rapport met principalement l'accent sur l'évolution du secteur financier (banque, microfinance, assurance et marchés des capitaux) de la CEDEAO ainsi que sur les indicateurs de solidité financière relatifs à l'adéquation du capital, à la qualité des actifs, au bénéfice et à la rentabilité ainsi qu'à la liquidité.

Le reste du rapport est structuré comme suit : après l'introduction, la section I met l'accent sur l'Environnement financier international; la section II traite des développements dans le secteur financier au sein de la CEDEAO ; la section III fait le point sur la stabilité financière au sein des Etats membres de la CEDEAO. Le rapport se termine par une conclusion et des recommandations.

I. EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS INTERNATIONAUX

La performance des marchés boursiers internationaux a été mitigée en 2016. En Amérique du Nord, l'indice composite canadien S&P/TSX, la bourse mexicaine (Mexican Bolsa) et l'indice S&P500 des Etats Unis ont connu des hausses respectives de 17,5, 6,2 et 9,5% entre 2015 et 2016. En Amérique du Sud, les indices de la bourse argentine (Argentile Merval), brésilienne (Brazilian Bovespa) et colombienne (Colombian IGBC) ont augmenté respectivement de 44.9, 38.9 and 17.2%. Cette bonne performance est due à la forte hausse de la demande intérieure et à la reprise des investissements entrepris au début de l'année 2016. En Europe, les indices FTSE 100, DAX, CAC 40 et MICEX ont augmenté respectivement de 14,4, 6,9, 4,9 et 26,8%.

En Asie, l'affaiblissement des conditions économiques en Chine a continué d'affecter négativement les marchés asiatiques. En effet, en fin décembre 2016, la Bourse chinoise de Shanghai (indice A) a

diminué de 12,3%, tandis que l'indice BSE Sensex de l'Inde et l'indice du Nikkei 225 du Japon ont légèrement augmenté de 1,9% et 0,4%, respectivement.

En Afrique, les indices de la bourse nigériane (NSE), de la bourse de l'Afrique du Sud (JSE), de la BRVM 10, de la bourse ghanéenne (GSE ASI) et de la bourse kenyane (Nairobi NSE 20) ont chuté respectivement de 6,2 ; 0,1 ; 9,8 ; 15,3 et 21,1%. La faiblesse des conditions économiques de la plusieurs économies africaines, l'appréciation du dollar américain et la poursuite de la normalisation aux États-Unis ont contribué à la contreperformance des marchés. Cependant, la bourse égyptienne (EGX CASE 30) s'est renforcée de 75,4% suite aux principales réformes des marchés économique et financier dans le pays.

Tableau 1: Evolution des marchés internationaux de capitaux

Pays/Région	Indice	2015 Déc	2016 Déc	Variation en %
Amérique-Nord				
Etats Unis	S&P 500	2043,94	2238,83	9,5
Canada	S&P/TSX Composite	13 009,95	15 287,59	17,5
Mexique	Mex. Bolsa (IPC)	42 977,50	45 642,90	6,2
Amérique-Sud				
Brésil	Bovespa Stock	43 349,96	60 227,29	38,9
Argentine	Merval	11 675,18	16 917,86	44,9
Colombie	IGBC General	1 153,71	1 351,68	17,2
Europe				
RU	FTSE 100	6 242,32	7 142,83	14,4
France	CAC 40	4 637,06	4 862,31	4,9
Allemagne	DAX	10 743,01	11 481,06	6,9
Russie	MICEX	1 761,36	2 232,72	26,8
Asie				
Japon	NIKKEI 225	19 033,71	19 114,37	0,4
Chine	Shangai SE A	3 704,29	3 249,59	-12,3
Inde	BSE Sensex	26 117,54	26 626,46	1,9
Afrique				
Nigeria	ASI	28 642,25	26 874,62	-6,2
UEMOA	BRVM 10 CI	290,27	261,90	-9,8
Afrique du Sud	JSE African AS	50 693,76	50 653,54	-0,1
Kenya	Nairobi NSE 20	4 040,75	3 186,21	-21,1
Egypt	EGX CSE 30	7 006,01	12 290,60	75,4
Ghana	GSE All Share	1 994,91	1 689,18	-15,3

Sources: Bloomberg et AMAO

II. EVOLUTION DU SECTEUR FINANCIER AU SEIN DE LA CEDEAO

Le système financier de la CEDEAO est composé de 232 banques commerciales, 309 compagnies d'assurance, 1.818 établissements de microfinance et 5 bourses de valeurs. En 2016, les systèmes financiers sont restés relativement stables, en dépit de l'environnement macroéconomique difficile notamment marqué par des dérapages budgétaires occasionnés par la baisse des prix des produits de base et des pressions exercées sur les taux de change. Le renforcement et l'harmonisation des

différentes réglementations régissant les différents segments du système financier auraient permis de soutenir l'intégration financière et de renforcer la résilience au niveau de la région.

Tableau 2: Aperçu des Institutions financières au sein de la CEDEAO

Pays	Nb de Banques	Nb.Compagnies d'assurance	Nb. d'instit. Microfinance	Nb. de Bourses
Benin	15	20	81	NA
Burkina Faso	13	10	74	NA
Cabo Verde	8	2	NA	1
Cote d'Ivoire	27	28	64	1
Gambie	12	13	71	NA
Ghana	30	50	65	1
Guinée	16	11	20	NA
Guinée Bissau	5	1	18	NA
Liberia	9	20	122	NA
Mali	13	18	127	NA
Niger	12	20	42	NA
Nigeria	22	58	825	1
Sénégal	24	27	208	NA
Sierra Leone	13	12	13	1
Togo	13	18	88	NA
UEMOA	122	142	702	1
CEDEAO	232	309	1818	5

Sources: ECOWAS Central Banks and WAMA

2.1 Système bancaire

À fin décembre 2016, le secteur bancaire de la CEDEAO était composé de 232 banques réparties dans les 15 pays membres de la région. En Gambie, le secteur bancaire comprenait 12 banques dont 11 banques commerciales et une banque islamique. Les quatre plus grandes banques ont continué à représenter environ 75 % des actifs totaux du secteur. Le secteur bancaire est demeuré suffisamment liquide avec l'ensemble des banques qui se conforment au ratio minimum d'adéquation des fonds propres établi à 10,0 %.

Au Ghana, le secteur bancaire comprenait 30 banques, dont 15 étaient contrôlées par le pays. Les banques gèrent 1173 succursales et 912 distributeurs automatiques de billets (DAB) répartis à travers les dix (10) régions du pays.

En Guinée, le paysage bancaire compte 16 Banques et reste dominé par trois «grandes banques», représentant 57% du total bilan du secteur. Les banques de «taille moyenne» au nombre de trois représentent 21% du total bilan et les «petites banques» au nombre de neuf totalisent 22% du total bilan du secteur. En 2016, le total actif du secteur bancaire guinéen a augmenté de 10%, porté à la fois sur les emplois de trésorerie (17,4%) et les emplois hors trésorerie (+4,2%), notamment les avoirs en caisse et en compte auprès de la BCRG (+ 22,2%), les concours accordés à la clientèle privée (+5,7%), les souscriptions en BDT (+10,1%) et les dépôts auprès des correspondants étrangers

(+15,5%). Quant à l'accroissement du total passif, il se justifie principalement par la hausse de 10,1% des ressources hors trésorerie et celle de 6% des ressources de trésorerie, notamment les dépôts de la clientèle privée qui ont progressé de 9%, les fonds propres qui sont en hausse de 23,7% et les engagements auprès des correspondants étrangers qui ont augmenté de 29%.

Au Libéria, l'on dénombre 9 banques commerciales agréées possédant 85 succursales réparties à travers le pays. Une banque commerciale s'est spécialisée dans les prêts de microfinance tandis qu'une autre banque s'est, quant à elle, spécialisée dans les prêts au secteur agricole. Le secteur bancaire a été relativement stable au cours de la période sous revue, en dépit de l'environnement opérationnel difficile.

Au Nigéria, le nombre de banques commerciales s'est accru à 22 suite à la transformation d'une des banques de garantie en banque commerciale. La catégorisation de l'autorisation des banques commerciales a fait état de 10 licences internationales, 9 licences nationales et 2 licences régionales à fin décembre 2016. Seules deux des banques commerciales étaient détenues par des étrangers.

En Sierra Leone, le système bancaire est demeuré relativement stable au cours de la période sous revue en dépit de l'environnement macroéconomique instable. Le nombre de banques commerciales a augmenté, passant de 13 à 14, réparties à travers le pays, tandis que le nombre de succursales bancaires est passé de 103 à 105.

Dans la zone UEMOA, le système bancaire est composé de 122 banques et constitue la principale composante du système financier de l'Union avec une part de 75% du total de l'actif. Le volume des activités bancaires, mesuré par le total de l'actif consolidé des banques, s'est accru de 3,7% en 2016 pour atteindre 28 882, 4 milliards de FCFA (49,7% du PIB en 2016 contre 52,1% du PIB en 2015), après avoir enregistré un accroissement de 18,0% en 2015. Les emplois se sont accrus de 3 956,70 milliards de FCFA ou 16,8% pour s'établir à 27.535,8 milliards de FCFA à fin décembre 2016 contre 23.579,1 milliards de FCFA à fin décembre 2015, en raison de la hausse des crédits et des autres emplois, notamment des titres de placement. Pour leur part, les ressources se sont également inscrites en hausse de 2146,7 milliards de FCFA ou 9,6%, suivant un rythme annuel, pour se situer à 24.385,0 milliards de FCFA à fin décembre 2016, en rapport essentiellement avec l'augmentation des dépôts et emprunts et des fonds propres nets. Globalement, plus de 90% des crédits bancaires de l'Union sont destinés au secteur privé contrairement aux autres pays de la CEDEAO. Rapporté au PIB, le crédit privé de l'Union s'est accru de 28,5% en 2015 à 28,7% en 2016. Quant au crédit au gouvernement, il demeure faible (11,0% du PIB contre 8,3% du PIB en 2015).

Au Cabo Verde, le système bancaire n'a pas connu d'évolutions significatives en 2016 et dispose de huit (08) banques commerciales (dont six (06) de rang International) contrôlant plus de 80% des actifs financiers du pays. L'activité des banques a enregistré une hausse des crédits de 3,2% et une augmentation de 10,3 % des dépôts. Les crédits sont passés de 101,95 milliards d'Escudo en 2015 à 105,17 milliards d'Escudo en 2016, en liaison avec la reprise des projets d'investissement et de l'activité du tourisme. En ce qui concerne les dépôts (la principale source de financement), ils se sont élevés à 189,03 milliards d'Escudo en 2016, grâce à l'augmentation des dépôts de l'administration publique (+27,1%), de ceux des autres résidents (+10,9%) et de ceux des émigrés (+6,3%).

2.2 Le secteur de la microfinance

En 2016, le secteur de la microfinance au sein de la CEDEAO comprenait 1818 institutions réparties à travers les différents États membres. En Gambie, l'on comptait trois entreprises de microfinance opérationnelles et 68 Associations villageoises d'épargne et de crédit (VISACA) dans le pays, dont quarante (40) étaient opérationnelles. L'exigence minimale de fonds propres pour le secteur s'est accrue à 50,0 millions de Dalasi. À fin décembre 2016, seulement une structure de microfinance avait satisfait la norme d'adéquation du capital contrairement aux deux autres qui n'ont respecté le seuil prescrit. L'exigence de réserves minimales a été portée à 15,0 % et la Loi sur les institutions financières non-bancaires (IFNB) a été adoptée à la fin de l'année dernière. La nouvelle Loi sur les IFNB a servi les banques islamiques de microfinance en Gambie et la Banque Centrale de la Gambie travaille actuellement avec le Secrétariat du Commonwealth sur les directives.

Au Ghana, le nombre d'institutions de microfinance (IMF) agréées s'élèvent à 564, dont 401 ont soumis des déclarations à la Banque du Ghana en 2016. Le ratio moyen d'adéquation des fonds propres des IMF déclarantes s'est établi à 13,4% à fin décembre 2016. Au cours de la période sous revue, un certain nombre d'IMF étaient confrontées à des défis de solvabilité, affichant des ratios d'adéquation des fonds propres négatifs. Parmi les autres défis, figuraient également la non-approbation des activités des IMF, l'expiration des licences provisoires et le problème de liquidité des IFM. La Banque du Ghana a révoqué les licences de 70 IMF possédant des licences provisoires expirées.

En Guinée, la microfinance a connu son émergence en 1988 et depuis, elle continue à se développer. A l'instar de plusieurs pays, le secteur de la microfinance s'est imposé comme une alternative crédible pour l'Inclusion Financière des populations à faible revenu et exclues du système financier classique. Depuis la réforme du Système Financier qui s'est matérialisée par l'ouverture du pays à l'extérieur, plusieurs Banques, Compagnies d'assurance et Institutions de Microfinance se sont installées en Guinée. En 2016, le nombre d'Institutions de microfinance était de vingt-quatre (24) toutes catégories confondues. Les dépôts collectés dans ce secteur ont représenté 280,83 milliards en 2016 contre 219,23 milliards à GNF en 2015, soit une hausse de 28,54%. S'agissant des crédits accordés, ils ont connu une hausse de 60% contre 34% en 2015.

Depuis quelques années, le secteur de la microfinance est en train d'être équilibré. Longtemps dominé par le crédit rural de Guinée dont les parts de marché variaient entre 85% à 90%, le secteur ne détient maintenant que 39% et 37% des parts de marché respectivement en termes de dépôts et de crédits.

Au plan prudentiel, le taux d'impayé sur les crédits a fortement reculé d'un peu plus de 21 points par rapport à 2015. En effet, le montant des créances en souffrance représente GNF 18,312 milliards en 2016 contre GNF 23,462 milliards en 2015. S'agissant du niveau de capitalisation des IMF guinéennes, il reste encore très faible comparé au Secteur Bancaire. En effet, les fonds propres agrégés des Institutions de Microfinance qui s'établissent à GNF40, 29 milliards représentent 40% du capital minimum requis pour une Banque qui est de GNF 100 milliards.

Au Libéria, il n'existait qu'une seule institution de microfinance dénommé Diaconia MDI autorisée à collecter des dépôts et à fournir des services bancaires essentiels auprès des micros, petites et moyennes entreprises et auprès de la population à faible revenu dans le pays.

Au Nigéria, le nombre de banques de microfinance (BMF) a atteint un total de 978. Les actifs totaux ont diminué de 455,96 milliards à 341,68 milliards de nairas à la fin de l'année 2016, ce qui correspond à une baisse de 25,06%. Les fonds propres ont également diminué de 42,91%, passant de 135,09 milliards à 77,12 milliards de nairas à la fin de l'année 2016. La diminution des fonds propres s'explique en grande partie par des pertes subies par les banques de microfinance, résultant d'une provision accrue de prêts improductifs. Les dépôts exigibles totaux et les prêts/avances net(te)s ont également diminué respectivement de 13,05% et de 20,96% pour se situer à 166,29 milliards et à 183,96 milliards de nairas à la fin de l'année 2016, contre 191,25 milliards et 232,73 milliards de nairas à fin juin 2016. Les réserves ont également diminué de 24,39% pour se situer à 16,80 milliards de nairas à la fin de l'année 2016, contre 22,22 milliards de nairas à fin juin 2016. La diminution des réserves était attribuable aux pertes opérationnelles.

Dans la zone UEMOA, les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) sont organisés en trois catégories à savoir les institutions mutualistes d'épargne et de crédit (IMEC), les associations et les sociétés. Ces institutions sont autorisées à effectuer des opérations de collecte de l'épargne, d'octroi de crédits et d'engagements par signature. Toutefois, au cours de ces dernières années, elles s'orientent également de plus en plus vers le mobile Banking, les opérations de monnaie électronique, de transferts rapides d'argent et de micro assurance. Le secteur de la microfinance a connu une très forte évolution durant la dernière décennie. En effet, même si le nombre d'institutions exerçant l'activité a diminué du fait des opérations de restructuration et d'assainissement du secteur, passant de 1.052 en 2005 à 702 à fin 2016, le niveau d'activités n'a cessé de croître. Les dépôts collectés ressortent à 1.079,1 milliards de FCFA en 2016 contre 933,2 en 2015 soit une croissance de 15,6%. Par pays, les dépôts ont enregistré une hausse en Côte d'Ivoire (+28,4%), au Mali (+27,6%), au Sénégal (+13,8%), au Togo (+12,9%), au Burkina (+9,9%), au Bénin (+7,4%) et au Niger (+4,2%). En revanche, une baisse a été notée en Guinée-Bissau (-46,1%).

Les crédits ont suivi la même tendance durant la période en s'établissant à 1.072,6 milliards de FCFA en 2016 contre 840,8 milliards de FCFA en 2015, soit une hausse de 27,6%. Les hausses enregistrées ressortent à 51,9% en Côte d'Ivoire, 50,6% en Guinée-Bissau, 35,8% au Mali, 22,0% au Burkina, 21,9% au Togo, 7,0% au Sénégal et 4,3% au Bénin. En revanche, une baisse de 24,2% a été enregistrée au Niger.

Au plan prudentiel, la plupart des normes sont difficilement respectées comme celles relatives au ratio de capitalisation sur Actif net et à la couverture des emprunts sur ressources stables mais des décisions sont prises pour améliorer la situation. Concernant l'inclusion financière, la BCEAO a adopté une stratégie régionale ayant pour objet de proposer aux responsables de l'action publique, au secteur privé, aux partenaires au développement et à la société civile, un cadre de référence pour accroître les initiatives en faveur du renforcement de l'accès des populations aux services financiers dans l'espace UEMOA.

Au Cabo Verde, le secteur de la microfinance demeure restreint, avec un niveau de pénétration et de visibilité limité. Cependant, depuis l'adoption d'une nouvelle loi réglementant le secteur de la microfinance au Cabo-Verde le 31 juillet 2014, le secteur a connu un changement profond. Cette loi vise à créer les conditions pour l'intégration du secteur de la microfinance dans le système financier du pays. Actuellement, le secteur est doté d'un cadre réglementaire adapté aux besoins, évolutions et réalités micro et socio-économiques du Cabo Verde qui confère dorénavant à la Banque centrale

la supervision des SFD. Les Institutions de Microfinance (IMF) sont réparties, selon la diversité de leurs services, en Institutions de dépôt (Catégorie A), les Institutions de Catégorie B et celles de Catégorie C. Les Institutions de Catégorie A collectent l'épargne publique et accordent des prêts et autres services financiers. Il s'agit des caisses d'épargne, des caisses de crédit et des caisses d'épargne postale. Quant aux Institutions de Catégorie B, elles collectent des dépôts et des épargnes, exclusivement à partir de leurs membres. Ce sont les : coopératives et mutuelles. Concernant les Institutions de la Catégorie C, elles concernent les institutions qui collectent des dépôts au niveau national et de la diaspora. Dans le cadre de la supervision des institutions de microfinance, la Banque centrale du Cabo Verde a également publié la loi n° 83/VIII/2015 intégrant la microfinance dans le marché financier. Les dispositions contenues dans cette loi portent notamment sur la surveillance et le contrôle de la conformité avec les règles prudentielles, le ratio de solvabilité, la constitution de réserves obligatoires, les limites de risques, afin de protéger le système financier en général et la sécurité des déposants.

2.3 Secteur des assurances

En 2016, la CEDEAO comprenait 309 compagnies d'assurance réparties dans toute la région. En Gambie, le secteur des assurances comptait treize (13) compagnies d'assurance. Toutefois, la banque centrale a saisi les licences de deux compagnies d'assurance. Toutes les compagnies d'assurance ont été classées dans la catégorie « assurance générale », sauf deux qui étaient exclusivement des compagnies d'assurance vie. La rentabilité du secteur s'est améliorée au cours de l'année, passant de 9,0 millions à 49,0 millions de Dalasi. Le total des actifs du secteur a diminué de 12,0 % pour s'établir à 528,0 millions de Dalasi, reflétant ainsi les créances accrues.

Au Ghana, le secteur de l'assurance s'est développé au cours de la période sous revue avec trois nouvelles compagnies d'assurance non-vie, portant ainsi le nombre total de compagnies à cinquante-deux (52). Celles-ci étaient constituées de vingt-trois compagnies d'assurance vie, vingt-six compagnies d'assurance non-vie et trois compagnies de réassurance, contre vingt-trois compagnies d'assurance vie, vingt-trois compagnies d'assurance non-vie et trois compagnies de réassurance à fin décembre 2015. Le taux de pénétration de l'assurance était de 1,3% contre 1,17% en 2015. La Commission nationale des assurances (CNA) a revu ses exigences minimales en fonds propres pour les faire passer de 3 millions à 15 millions de cedis ghanéens pour les compagnies d'assurance et de 12,5 millions à 40 millions de cedis ghanéens pour les compagnies de réassurance. Toutes les compagnies se sont conformées à la disposition transitoire. La CNA s'est attachée à poursuivre une politique de couverture sans espèce et sans prime ainsi que l'approche fondée sur le risque pour déterminer la solvabilité des compagnies d'assurance. Aux fins de l'intégration, tous les commissaires aux assurances des pays anglophones d'Afrique de l'Ouest ont signé un Protocole d'accord en vue d'harmoniser les opérations d'assurance dans ces pays.

En Guinée, le secteur des Assurances a connu une évolution notable et des changements profonds depuis quelques années aussi bien en ce qui concerne le nombre de sociétés d'assurances et d'intermédiaires qu'en matière de volume d'activités. Le marché est composé de 11 Sociétés d'assurance en activités et 62 intermédiaires d'assurances dont 39 Courtiers et 23 Agents généraux en règle. Le marché de l'assurance a enregistré, pour l'exercice 2016, un chiffre d'affaires de 315,83 milliards de GNF contre 270,76 milliards de GNF en 2015 soit un taux de croissance de 17% contre 9,86% pour l'exercice 2015. Cette croissance importante s'explique en partie par les bonnes

performances de plusieurs sociétés du marché. Cependant, malgré cette reprise, la contribution de l'assurance au PIB de la Guinée est relativement faible (0,42% en 2016) comparée à la moyenne mondiale en 2014 (5%) et celle africaine (2,8%).

En matière de solvabilité, la couverture des engagements règlementés des Sociétés du marché guinéen des Assurances s'est chiffrée à GNF 373,33 milliards au 31 décembre 2016. Sur la même période, les actifs admis en couverture de ces engagements s'établissent à GNF 393,29 milliards, soit un excédent de couverture de GNF 19,97 milliards et un taux de couverture de 105%. La marge de solvabilité du secteur représente GNF 98,63 milliards pour une marge minimum réglementaire de GNF 43,53 milliards, soit un excédent de couverture de GNF 55,11 milliards et un taux de couverture de 227%.

En 2016 le nouveau Code des Assurances a été adopté par l'Assemblée Nationale et promulguée par le Président de la République, renforçant le rôle de la Banque Centrale dans le dispositif de contrôle des compagnies et des intermédiaires conformément aux recommandations de l'Association internationale des Contrôleurs d'Assurance (AICA).

Au Libéria, le secteur des assurances était, de manière générale, solide et sain en termes de capitalisation et d'actifs, comme en témoigne la croissance des principaux indicateurs de bilan. En 2016, le total des actifs a progressé de 34,1 %, le capital a augmenté de 30,7% et les investissements ont augmenté de 20,2% par rapport à 2015. Les taux de croissance de ces indicateurs ont été soutenus par une hausse des primes, de l'apport de fonds propres supplémentaires et de l'investissement dans les bons du Trésor du gouvernement du Libéria. La prime brute (comprenant les activités « assurance vie » et « assurance non-vie ») a augmenté de 13,0%, tandis que le revenu net a enregistré une croissance de 38,9%.

Au Nigeria, le nombre de compagnies d'assurance agréées s'élevait à cinquante-huit (58), comprenant 15 compagnies d'assurance vie, 29 compagnies d'assurance non-vie, 12 compagnies d'assurance mixtes et 2 compagnies de réassurance.

En Sierra Leone, malgré les effets négatifs de la flambée de l'épidémie d'Ébola (EVD) et les difficultés dans le secteur minier, les performances du secteur des assurances ont continué de s'améliorer au cours de la période sous revue. La prime d'assurance brute a connu une hausse, passant de 91 milliards à 112 milliards de leones, principalement en raison de la hausse du nombre de titulaires de polices d'assurance, en particulier pour la catégorie « assurance générale ». Le secteur des assurances a enregistré l'adoption de la Loi de 2016 sur les assurances en juillet 2016. La Loi révisée vise à introduire un certain nombre de réformes, afin d'améliorer la couverture, les performances, la base de capital et la durabilité du secteur. Elle devrait également renforcer les pouvoirs en matière de réglementation de la Commission des assurances de Sierra Leone (SLICOM), renforcer la conformité aux normes internationales et accroître la base de capital du secteur. Toutefois, la Commission est confrontée aux défis liés à l'absence de logistique et de formation adéquats, lequel devrait être résorbé de toute urgence, afin de permettre à la Commission de s'acquitter de son mandat de manière efficace.

Dans la zone UEMOA, le marché des assurances au sein de l'UEMOA est en nette évolution et reste dominé par la Côte d'Ivoire, suivi du Sénégal. Le nombre de sociétés et compagnies d'assurance se chiffre à 142 réparti entre les pays membres comme suit : Bénin (20), Burkina (10), Cote d'Ivoire

(28), Guinée Bissau (1), Mali (18), Niger (20), Sénégal (27) et Togo (18). Malgré son évolution, plusieurs facteurs freinent le développement du marché. Il s'agit notamment des problèmes en matière d'incitation fiscale, de solutions technologiques pour la distribution d'assurances (trouver des intermédiaires et de nouveaux canaux de distribution), de téléphonie mobile ; de la faiblesse des supports d'investissement dont disposent aujourd'hui les assureurs. Les actifs admis en représentation sont majoritairement orientés vers l'immobilier et vers les dépôts à terme bancaires. D'après les données de la CIMA, ces actifs comprennent 40% en valeurs mobilières, (dont 20% sur des titres émis par les Etats membres de la zone CIMA et 20% en actifs immobiliers), 40% en dépôts bancaires et 20% en dette souveraine. On est donc encore loin d'un investissement des actifs destinés aux financements de projets ; de la faiblesse des marchés d'action, une des difficultés que rencontrent les sociétés d'assurance dans la gestion de leurs actifs; de la faiblesse des marchés obligataires, tant en encours qu'en flux de transaction, et qui restent aujourd'hui largement dominés par l'émission d'obligations souveraines ; de la faiblesse des autres produits des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) autorisés par la CIMA en représentation des engagements des assureurs en 2007 et de la faiblesse des investissements immobiliers, directement liée à l'insécurité juridique des zones concernées en termes de titres fonciers qui représente 20% des actifs immobiliers des compagnies d'assurance.

Au Cabo Verde, le secteur des assurances intègre deux assureurs agréés, trois courtiers en assurance et 110 agents d'assurance. Les primes d'assurance brutes ont enregistré une hausse, atteignant 2,036 milliards d'escudos en 2015 (principalement l'assurance automobile et incendie et autres dommages matériels), soit environ 1,3 % du PIB. Les assureurs, Garantia et Impar, mènent également des activités de réassurance. Les filiales des compagnies d'assurance étrangères peuvent être autorisées par BCV à fournir des services d'assurance et de réassurance. Dans le cas des services de réassurance, l'autorisation de l'organisme de réglementation du pays d'origine est également nécessaire. Les exigences en matière de licences intègrent l'obligation d'avoir travaillé pendant au moins cinq ans dans le pays d'origine. Les exigences de capital minimum sont de 100 millions d'escudos pour l'assurance vie, 200 millions pour l'assurance non-vie et 250 millions d'escudos pour les entreprises dans les deux domaines.

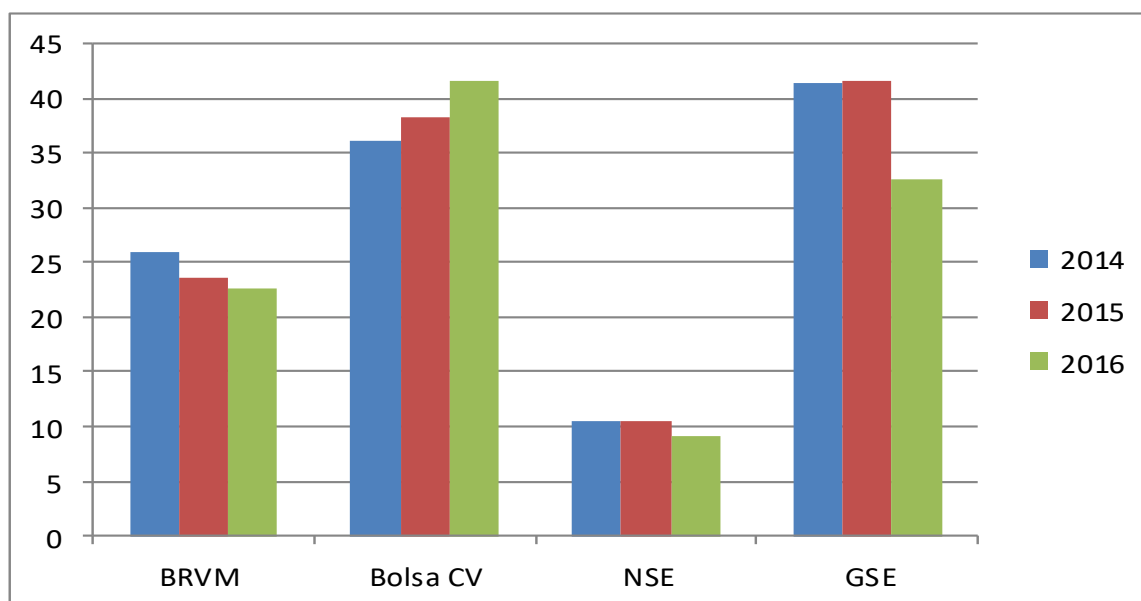
2.4 Le marché des capitaux

La CEDEAO dispose de cinq (5) bourses de valeurs mobilières à savoir la Bourse du Ghana, la Bourse du Nigéria, la BRVM, la bourse du Cabo Verde et celle de la Sierra Léone.

Tableau 3: Evolution de la capitalisation boursière au sein de la CEDEAO

	2014	2015	2016
	Capitalisation en % du PIB		
BRVM	25,9	23,7	22,7
Bolsa CV	36,1	38,3	41,6
NSE	10,4	10,5	9,1
GSE	41,5	41,7	32,7

Graphique 1 : Evolution de la capitalisation boursière au sein de la CEDEAO



Le ratio capitalisation/PIB, signe du degré de développement des marchés, a fortement évolué au Cabo Verde en passant de 36,1 % en 2014 à 41,6% en 2016. Cette évolution s'explique essentiellement par l'importance des transactions effectuées sur le marché secondaire. Entre 2015 et 2016, la capitalisation boursière sur le marché s'est accrue passant de 62,466 milliards d'Escudo à 67,783 milliards d'Escudo, soit une hausse de 8,5%. La valeur des émissions sur le marché primaire s'est établie à 15 804,1 milliards d'Escudo en 2016, contre 14 470,7 milliards d'Escudo en 2015, soit une hausse de 9,2%.

Au Ghana, le ratio de capitalisation est très élevé en se situant au-dessus 30% du PIB durant les trois dernières années témoignant le dynamisme du marché financier du pays. Toutefois, une baisse a été observée en 2016 en raison principalement de la baisse des recettes d'exportation. L'indice composite de la Bourse du Ghana (GSE) a baissé de 15,3% (sur une base annuelle) passant de 1994,91 en 2015 à 1689,18. De même, la capitalisation boursière a également connu une baisse de 4,1% pour s'établir à 54 790,8 millions de cedis ghanéens au cours de la même période. L'indice boursier financier de la GSE et la capitalisation intérieure ont à la fois également enregistré des performances sous-optimales. Toutefois, le nombre de sociétés cotées en bourse a connu une hausse, passant de 36 à 39.

Au Nigeria, la capitalisation boursière en pourcentage du PIB était très faible (environ 10%), en raison de la tendance baissière du marché boursier, découlant des incertitudes dans l'environnement macroéconomique, de la contreperformance des entreprises en raison d'un environnement opérationnel plus difficile, de la baisse de la demande des ménages et de la hausse des coûts qui a eu une incidence sur les performances boursières. En outre, la croissance générée sur le marché des titres à revenu fixe a également détourné les investisseurs du marché boursier et contribué à faire chuter les prix. Le NSE ASI a clôturé à 26 874,6 à fin décembre 2016, reflétant ainsi une baisse de 6,2 % en dessous de la valeur de 28 642,3 enregistrée à fin décembre 2015. La capitalisation du marché a également clôturé à une valeur inférieure à 9 246,92 milliards de nairas, reflétant ainsi une baisse de 6,1 % au-dessous de la valeur de 9 850,61 milliards de nairas enregistrée

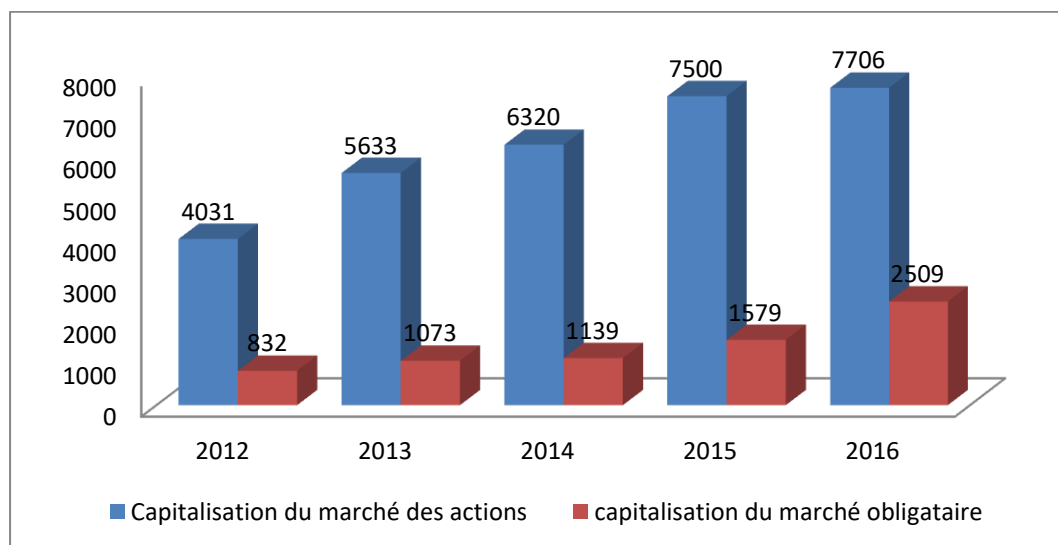
à fin décembre 2015. Certes, la répartition des opérations par les investisseurs de portefeuille étrangers (IPE) a montré que les entrées de liquidités étaient évaluées à 115,74 milliards de nairas, mais les désinvestissements (sorties de fonds) se sont établis à 88,6 milliards de nairas, reflétant ainsi une entrée de liquidités nette de 26,4 milliards de nairas à fin décembre 2016, comparativement à la sortie de fonds nette de 65,22 milliards de nairas enregistrée à fin décembre 2015. Les transactions totales des IPE (entrée de liquidités et sortie de fonds) représentaient 47,40 % de la transaction totale portant sur les capitaux propres au cours de la période, par rapport au taux de 55,1 % enregistré à fin décembre 2015.

Dans la zone UEMOA, le ratio de capitalisation/PIB est au-dessus des 22% durant la période 2013-2015. Cette performance est essentiellement due aux récentes entrées en Bourse, opérations sur titres telles que les augmentations de capital et les fractionnements initiés en vue d'accroître la liquidité sur le marché. Cependant, l'activité boursière s'est contractée à fin 2016. Cette évolution a été reflétée par le repli de l'indice global et de l'indice du BRVM composite, qui ont clôturé respectivement à 292,17 points et 261,95 points à fin décembre 2016 contre 303,92 points et 290,4 points à fin décembre 2015. L'évolution des indices sectoriels a été contrastée. L'indice du secteur des Industries et de celui des Finances ont enregistré les plus fortes baisses avec respectivement 9,88% et 8,18%. De leur côté, les titres des entreprises relevant des secteurs de l'Agriculture et de la Distribution ont vu leurs indices se raffermir de 24,81% et 3,7% respectivement sur la période.

La capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés sur le marché s'est accrue de 12,5% pour s'établir à 10 215 milliards de FCFA contre 9079 milliards de FCFA en 2015. Cette évolution traduit le dynamisme des deux compartiments du marché financier. Les cours sur le marché des actions se sont raffermis et la capitalisation a augmenté de 2,75% pour ressortir à 7.706 milliards de FCFA contre 7499,67 milliards de FCFA en 2015. Cette embellie s'explique essentiellement par l'importance des transactions effectuées et les nouvelles émissions de titres. Le volume des transactions est en hausse de 70,88% par rapport à 2015 et s'établit à 194,8 millions de titres échéances, tandis que la valeur globale des transactions est en progression de 21,84% à 409 milliards, soit un accroissement de 21,84% par rapport à 2015.

Sur le compartiment des obligations, la capitalisation s'est renforcée de 58,89% pour se situer à 2509 milliards de FCFA. Cette progression traduit à la fois la hausse du volume des échanges ainsi que les nouvelles admissions à la cote.

Graphique 2: Evolution capitalisation BRVM (en milliards de FCFA)



Source: BRVM

En Sierra Leone, la Bourse des valeurs de la Sierra Leone (SLSE) a bénéficié d'une impulsion lorsque la Commerce and Mortgage Bank (anciennement dénommée HFC), une succursale de la Caisse nationale d'assurance maladie et de sécurité sociale (NASSIT) a été cotée en bourse en plus de la Rokel Commercial Bank qui était la seule à être introduite sur le marché boursier depuis 2007. Des plans sont en cours d'élaboration pour que les deux autres succursales de la NASSIT (Radisson Blu et Golden Tulip Hotel) soient cotées en bourse. En outre, la loi sur les valeurs mobilières avait été rédigée et n'attend plus que la signature du Ministre des Finances et du Développement économique avant son adoption. Cette loi ouvrira la voie à la création de la Commission des valeurs mobilières. Cette loi devrait faciliter la participation du pays au Conseil Ouest-Africain pour l'Intégration des Marchés de Capitaux.

Il n'existe pas encore de bourses de valeurs en Gambie, en Guinée et au Liberia. Toutefois, une équipe spéciale chargée de la création d'une bourse des valeurs a été mise en place en Gambie et le Comité a, depuis lors, tenu plusieurs réunions. Au Liberia, la loi relative au marché des valeurs mobilières et la loi portant création du central des valeurs mobilières ont été approuvées et adoptées par le Parlement, afin de créer le cadre réglementaire pour le développement du marché financier et de capitaux. Par conséquent, la CBL a créé le Département des marchés financiers le 3 janvier 2017 pour traiter des problèmes relatifs au développement des marchés monétaires et de capitaux.

III. INDICATEURS DE STABILITÉ FINANCIÈRE (ISF) AU SEIN DE LA CEDEAO

La présente section fournit un bref aperçu de l'état de la stabilité financière au sein de la CEDEAO au terme de l'année 2016. En général, le système financier a été stable au cours de la période. Le tableau suivant donne un aperçu des indicateurs clés de solidité financière au sein de la CEDEAO.

Tableau 4: Tableau récapitulatif des principaux ISF dans les pays membres/la zone de la CEDEAO (%)

	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
	PNP ≤10 %			RAC ≥ 8 %			RCP			RSA		
Gambie	7,0	6,5	9,3	30,0	37,6	35,0	77,0	13,8	11,1	11,0	2,1	1,8
Ghana	11,3	14,9	17,4	17,9	17,7	17,8	32,3	22,1	18,0	6,4	4,6	3,8
Guinée	4,9	6,2	9,4	18,2	11,5	13,5	21,2	27,4	13,3	0,02	0,02	0,01
Liberia	19,2	24,4	14,8	20,6	21,9	23,8	-4,5	-6,9	-7	-0,6	-0,86	-0,9
Nigeria	2,9	5,3	14	17,2	16,1	13,9	21,2	21,2	1,8	2,5	2,5	0,16
Sierra Leone	33,4	31,7	22,6	30,2	33,98	30,7	14,9	18,29	18,3	2,7	3,2	3,2
Bénin	21,5	22,1	21,8	7,1	5,2	8,5	14,4	4,9	7,2	0,9	0,3	0,4
Burkina	8,6	8,9	9,7	9,8	10,4	10,8	19,4	17,5	21,0	1,5	1,3	1,6
Côte d'Ivoire	10,6	10,4	10,9	8,7	7,1	7,2	24,4	24,5	22,1	1,5	1,4	1,4
Guinée-Bissau	43,4	8,4	8,0	18,0	13,3	19,7	-13,6	46,3	9,9	-1,4	6,4	1,5
Mali	17,0	14,5	16,6	11,7	16,0	13,1	19,7	17,1	16,9	1,5	1,5	1,4
Niger	17,6	15,5	17,2	14,4	7,7	14,4	20,5	26,0	20,8	1,8	2,5	2,0
Sénégal	18,6	19,3	19,0	16,4	16,3	14,3	3,6	9,0	8,4	0,3	0,8	0,8
Togo	15,6	16,8	20,2	12,5	8,0	4,4	11,9	11,7	12,7	0,7	0,6	0,8
UEMOA	15,1	14,4	15,2	12,6	10,48	10,3	12,80	16,4	15,5	1,14	1,18	1,17
Cabo Verde	18,7	16,5	15,5	14,4	14,8	15,5	3,47	4,8	3,4	0,3	0,4	0,2

Sources : Banques centrales de la CEDEAO et AMAO

3.1 Adéquation des capitaux

En Gambie, le ratio d'adéquation du capital (RAC) à 35 % est resté supérieur à l'exigence réglementaire minimale de 10 % au cours de la période. Toutes les douze banques, sauf une, ont satisfait à l'exigence de capital minimum d'un montant de D200 millions. Au Ghana, le RAC du secteur s'est établi à 17,8 % en décembre 2016 et, ce, bien au-dessus du taux minimum de 10 %. Conformément à la nouvelle loi de 2016 (Loi 930) sur les banques et les institutions spécialisées de dépôt (ISD) et en collaboration avec ces banques, la banque centrale avait institué des plans de restauration de capital. En Guinée, à l'exception d'une seule banque, toutes les autres sont en règle par rapport à la norme réglementaire de solvabilité minimale de 10%. Le RAC du secteur était de 13,5 % en 2016 contre 11,5 % en 2015, en raison d'une meilleure allocation des fonds propres et de l'amélioration de l'environnement juridique et judiciaire. Au Libéria, le secteur bancaire disposait de capitaux suffisants avec un RAC de 23,8% au premier semestre de l'année 2016 contre 21,9%. Au Nigeria, le ratio du capital réglementaire par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques a diminué de 3 points de pourcentage pour s'établir à 13,9 % à fin décembre 2016, comparativement à 16,1 % à fin décembre 2015. Pareillement, le ratio du capital de Catégorie 1 par rapport aux actifs

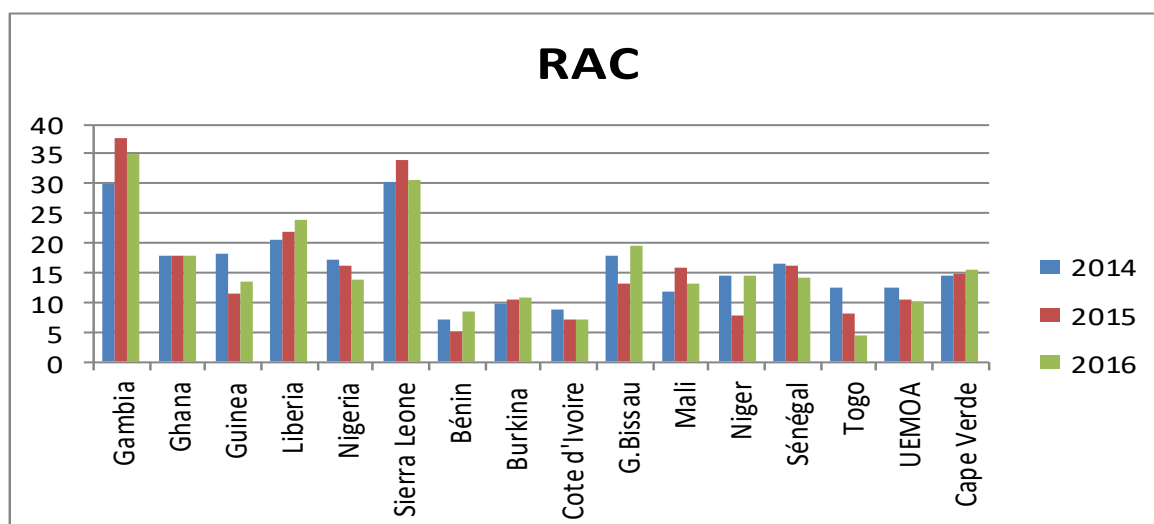
pondérés en fonction des risques a baissé de 4,2 points de pourcentage pour s'établir à 12,9 % à fin décembre 2016, contre 17,1 % à fin décembre 2015.

En Sierra Leone, toutes les banques, sauf une, étaient conformes à l'exigence minimale de capital libéré et net d'obligations de 30 milliards de Leone. Le RAC des banques est demeuré largement supérieur à l'exigence minimale de 15 %, bien qu'il ait diminué, passant de 33,9 % à fin décembre 2015 à 30,7 %, indiquant ainsi que la capacité d'absorption des pertes du secteur était forte.

Dans la zone UEMOA, le CAR de l'ensemble du système bancaire de l'UMOA est ressorti en légère baisse à 10,3 % en 2016 contre 10,5% au terme de l'exercice 2016.

Quant au Cabo Verde, le ratio d'adéquation a été de 17,6% contre 16,1% en 2015, soit une hausse de 0,5%. Cette augmentation des fonds propres de base a été justifiée par l'augmentation des réserves en raison de la politique de prudence adoptée par la banque centrale depuis 2012 concernant la distribution des dividendes.

Graphique 3: Evolution du ratio d'adéquation du capital au sein de la



3.2 Qualité des actifs

En Gambie, le ratio des prêts non productifs (PNP) a connu une hausse, passant de 6,5 à 9,3 % en 2016. L'augmentation du ratio des PNP était plus due à la diminution proportionnelle des prêts bruts qu'aux crédits à intérêts non-comptabilisés/restructurés. Au Ghana, la qualité des actifs bancaires s'est détériorée au moment où le ratio des PNP par rapport aux prêts bruts s'est accru 17,4 % en décembre 2016 par rapport au taux de 14,9 % atteint au cours de l'année précédente, essentiellement en raison de la non-productivité des prêts liés au secteur de l'énergie, du fait des expositions des banques commerciales à certaines institutions du secteur de l'énergie ainsi que de la mauvaise attitude concernant l'utilisation/le détournement de fonds prêtables par les PME. En Guinée, le portefeuille crédit du système bancaire s'est fortement détérioré de décembre 2015 à décembre 2016. Le taux de sinistralité est passé de 4,7% à 7,37% et le taux d'impayés de 6,21% à 9,39%. Les principales raisons évoquées sont l'environnement macroéconomique et juridique; la maladie EBOLA; la qualité de l'administration et de la gestion des crédits au niveau des banques; les contraintes budgétaires de l'Etat et les pertes d'emploi, notamment dans le secteur minier affecté

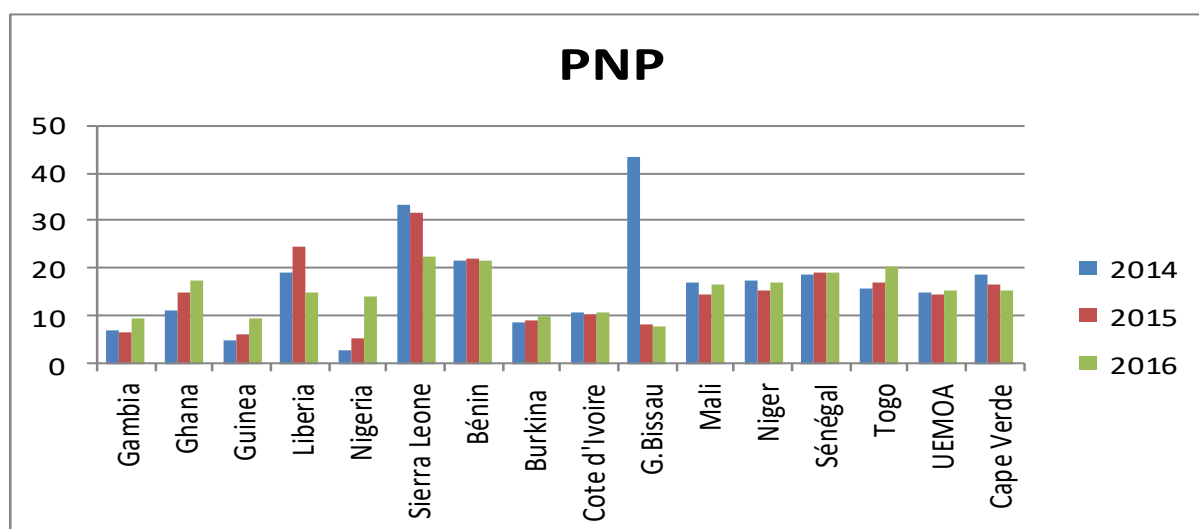
ces derniers mois. Toutefois, des dispositions ont été prises par les autorités guinéennes pour corriger la situation en termes de réglementation et de budget.

Au Libéria, le défi de la faible rentabilité a persisté, entraîné par des PNP élevés et des coûts d'exploitation élevés, découlant des contraintes structurelles et du ralentissement économique. Une revue du risque lié à la qualité des actifs a montré que les PNP restaient de façon persistante au-dessus de la limite tolérable de 10 %, bien qu'ils aient baissé de 18 % en 2015 à 11 % en 2016, en raison de vigoureux efforts de recouvrement de prêts, de l'annulation de prêts, de la restructuration du remboursement des prêts et des mesures de politiques de la CBL visant à empêcher les emprunteurs défaillants d'accéder aux services bancaires et à publier les noms des mauvais payeurs dans les médias. Au Nigéria, le ratio des prêts non-productifs (PNP) par rapport aux prêts bruts s'est détérioré en se situant à 14 % à fin décembre 2016, contre 5,3 % à fin décembre 2015. Cette baisse a été attribuée à l'environnement macroéconomique difficile. En Sierra Leone, les prêts non-productifs du secteur sont demeurés élevés, bien qu'ils aient connu une baisse, passant de 31,7 % au mois de décembre 2015, à 22,65 % en décembre 2016. Cette baisse est attribuable à l'application de la directive sur l'annulation des prêts par la BSL aux banques commerciales.

Dans la zone UEMOA, le taux de prêts non performant de l'ensemble du système bancaire est ressorti en légère hausse à 15,2 % en 2016 contre 14,4% en 2015, Par pays, les situations apparaissent contrastées. Le Bénin enregistre le taux le plus élevé (21,5%, -0,3 point), suivi du Togo (20,2, +3,4), Sénégal (19,0%, -0,3), et du Niger (17,2%, +1,7). En Côte d'Ivoire, il est à 10,9% (+0,5). C'est en Guinée-Bissau que le plus bas niveau est atteint avec 8,0%, après avoir cumulé à 43,4% en 2014.

Au Cabo Verde, le portefeuille crédit du système bancaire s'est légèrement amélioré de décembre 2015 à décembre 2016. Le NPL a été de 15,4% en 2016 contre 16,5% en 2015, soit une baisse de 1,1 point de pourcentage, due aux garanties reçues par les banques mais également par les mesures prises par la Banque du Cabo Verde pour rendre le marché bancaire du Cabo Verde plus solide face aux risques.

Graphique 4: Evolution des Prêts non Performants au sein de la CEDEAO



3.3 Gains et rentabilité

En Gambie, la rentabilité mesurée par les gains totaux du secteur, le taux de rendement sur actifs (RSA) et le taux de rendement sur capitaux propres (RCP) ont connu une hausse. Les gains du secteur ont augmenté, passant de D154 millions en 2015 à D179 millions en 2016. De même, le RSA et le RCP se sont accrus pour atteindre respectivement 1,8 et 11,1 % en décembre 2016 contre 2,1 et 13,8 % en décembre 2015. Cette hausse s'explique par l'augmentation des services facturés sur les dépôts, les garanties et les frais liés aux Lettres de crédit ; ce qui a accru le revenu hors intérêts et la rentabilité globale.

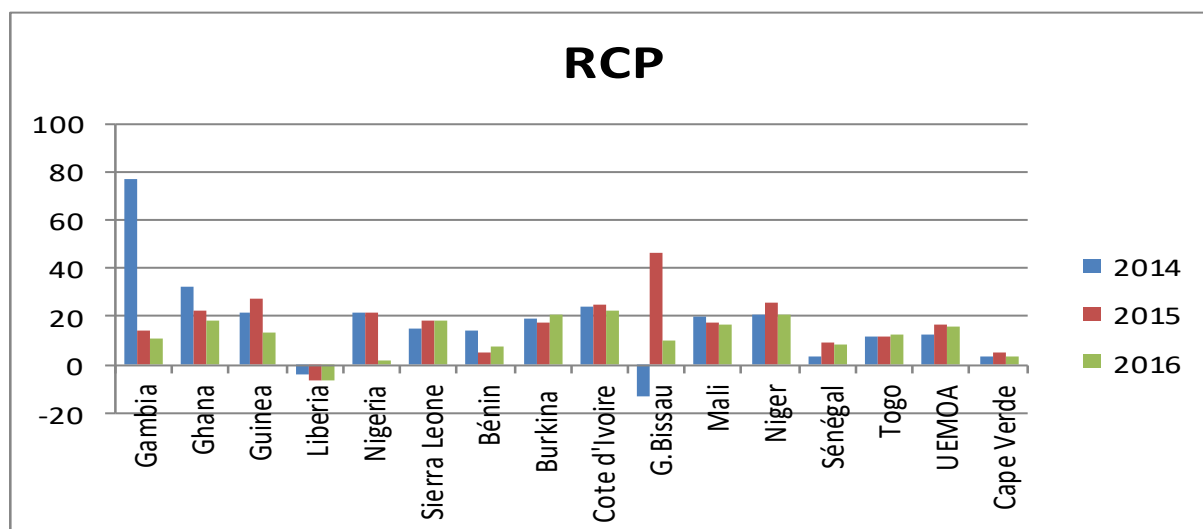
Au Ghana, malgré les défis soulignés ci-dessus, le secteur est demeuré rentable même si le RSA et le RCP ont diminué, passant respectivement de 4,6 et 22,1 % en 2015 à 3,8 et 18,0 % en 2016 et, ce, principalement en raison de l'environnement macroéconomique défavorable. En Guinée, le système bancaire a dégagé, au 31 décembre 2016, un résultat net bénéficiaire de GNF 370 milliards contre GNF 360 milliards au 31 décembre 2015; un RSA de 0,02% contre 0,01% au 31 décembre 2016; un RCP de 27,4% contre 13,3% au 31 décembre 2016. Aucune banque guinéenne n'a enregistré un résultat net déficitaire au titre de l'exercice 2016. Au Libéria, la rentabilité est demeurée un défi majeur pour le secteur avec un RCP de -7 % en raison des coûts d'exploitation élevés et de l'environnement économique difficile. Au Nigeria, le RSA préalable au choc du secteur bancaire, était de 0,16 %, tandis que le RCP du secteur bancaire, était, quant à lui, de 1,84 % en décembre 2016. Cette situation pourrait être liée à la récession économique enregistrée au cours de la période.

En Sierra Leone, le secteur a été rentable au cours de la période sous-revue, bien que la rentabilité, telle que mesurée par le RCP soit restée pratiquement inchangée à 18,3 %.

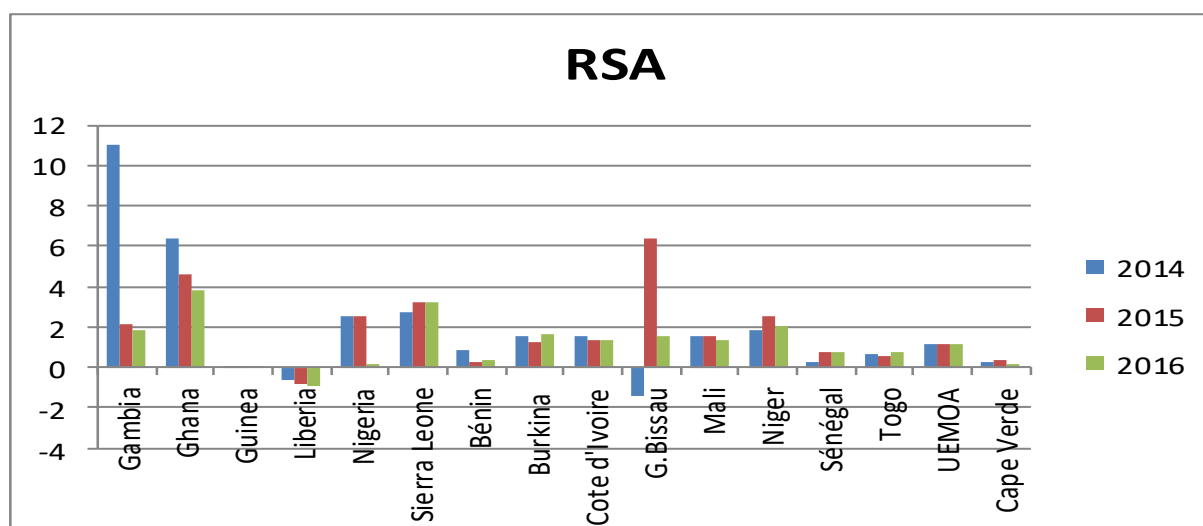
Dans la zone UEMOA, le Produit net bancaire (PNB) poursuit sa dynamique haussière ces dernières années avec un coefficient de rentabilité des fonds propres ou RCP de 15,5% contre 16,4% au 31 décembre 2015. Cette bonne performance d'ensemble masque cependant des disparités entre pays. Le secteur bancaire ivoirien a eu un résultat net très appréciable entre 2014 et 2016 (+22%), grâce à un coût du risque maîtrisé. Il est suivi par le Burkina Faso (21,0%) et le Niger (20,8%), deux pays où le coût du risque est bas. Par contre, le Bénin a le secteur bancaire le plus risqué, avec un coût du risque qui absorbe en moyenne 20% de son PNB. Au Sénégal et au Togo, les niveaux élevés des charges d'exploitation ont pesé sur les marges financières qui se sont respectivement établis à 6,2% et 6,8% en 2016. La Guinée-Bissau a réalisé un bénéfice net de 14 milliards après un résultat de 12 milliards grâce à une baisse drastique du coût du risque.

Au Cabo Verde, l'indice RCP et celui RSA ont baissé passant respectivement de 4,8% et 0,4% en 2015 à 3,4% et 0,2% en 2016, respectivement. La variation négative des indicateurs de rentabilité du système bancaire s'explique par la baisse des résultats nets du secteur, en particulier par les résultats négatifs enregistrés par la deuxième plus grande banque nationale. Cependant, le niveau de rendement des capitaux propres dans la plupart des institutions a atteint une valeur supérieure à 4,0%, ce qui justifie leur amélioration au cours de la même période.

Graphique 5: Evolution du rendement sur capitaux propres (RCP) au sein de la CEDEAO



Graphique 6: Evolution du rendement sur actifs (RSA) au sein de la CEDEAO



3.4 Liquidité

L'indicateur de liquidité mesure la capacité des Institutions de crédits à faire face à des demandes attendues ou inopinées de fonds. La surveillance du risque de liquidité se fait généralement à travers le ratio des actifs liquides sur les passifs à court terme.

En Gambie, le ratio de liquidité du secteur a connu une hausse, passant de 93,4 % en décembre 2015 à 106,5 % en 2016. Toutes les banques ont enregistré un ratio d'actifs liquides supérieur au seuil minimum de 30 %. La hausse du ratio s'expliquait par l'accroissement des actifs liquides au cours de la période. Au Ghana, les conditions de liquidité du secteur bancaire ont été durcies au cours de la période à 27,2 %. En Guinée, toutes les Banques sont en règle par rapport à la norme minimale de liquidité en GNF de 100%. Par contre, 6 Banques sont en infraction par rapport à la liquidité en devises dont 1 est également en infraction par rapport à la liquidité globale. Le ratio des actifs liquides sur actifs totaux se situe à 47% en 2016 contre 43% en 2015.

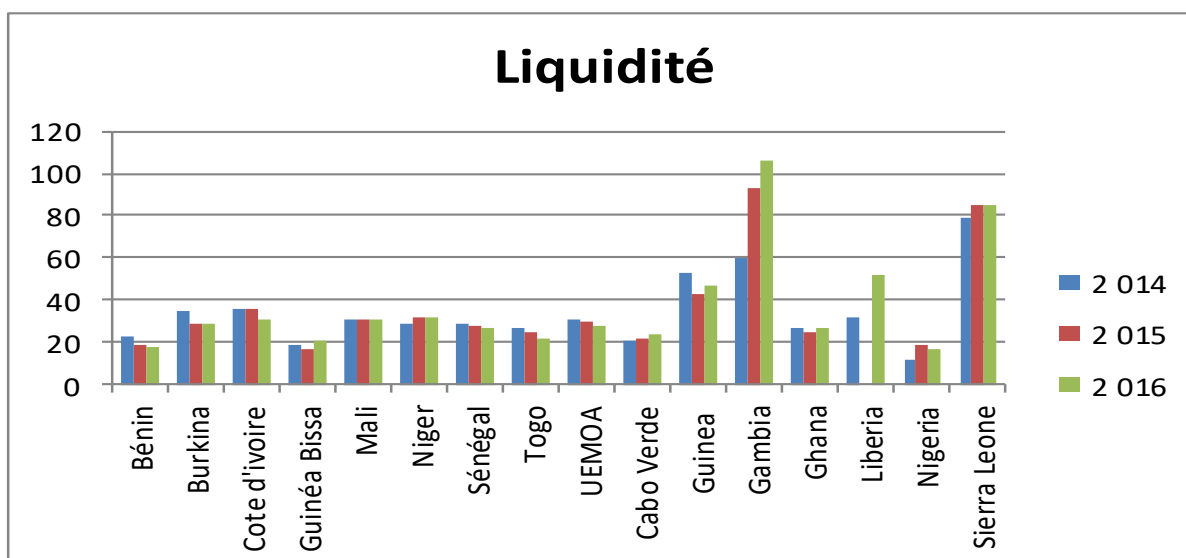
Au Libéria, le système bancaire à fin décembre 2016 a enregistré un ratio de liquidité de 51,4 %, lequel était bien supérieur au seuil réglementaire de 15 % du pays. Toutes les neuf banques ont enregistré des ratios de liquidité supérieurs au taux minimum de 15 %. Au Nigéria, le ratio des actifs liquides principaux par rapport aux actifs totaux a connu une baisse de 2,2 points de pourcentage, passant de 18,5 % enregistré à fin décembre 2015 à 16,3 % en décembre 2016. En outre, le ratio des actifs liquides principaux par rapport aux passifs à court terme a diminué de 2,6 points de pourcentage, passant de 27,1 % à fin décembre 2015 à 24,5 % à fin décembre 2016. La diminution du ratio des actifs liquides principaux par rapport aux actifs totaux ainsi qu'aux passifs à court terme a reflété un faible niveau d'absorption des obligations à court terme. En Sierra Leone, la liquidité du système bancaire est demeurée solide car toutes les banques ont atteint le ratio de liquidité minimum global de 30 % à la fin du mois de décembre 2016.

Dans la zone UEMOA, les banques ont un niveau de liquidité très appréciable. Cependant, l'actif net sur le total des actifs a été de 27,6% en 2016 contre 29,4% en 2015, soit une légère baisse de 1,8%. La position confortable de liquidité est due, d'une part, à la croissance significative des dépôts de la clientèle, et, d'autre part, à la hausse des crédits. Au Cabo Verde, le niveau de liquidité est confortable, dû à la croissance significative des dépôts de l'administration publique et ceux des autres résidents et des émigrés. L'actif liquide sur le total actif a représenté 24,1% en 2016 contre 21,9% en 2015. L'évolution positive des ratios de liquidité est due à la politique de restructuration de la composition du portefeuille d'actifs grâce à la préférence pour davantage d'investissements liquides dont le risque est plus faible. En plus de cela, les ratios de liquidité ont été fixés au-dessus de la limite réglementaire de 20% par les autorités de la BCV conformément à l'avis n°8/2007 du 19 novembre.

Tableau 5: Indicateur de liquidité (Actif liquide/actif total)

	2 014	2 015	2 016
Bénin	23,0	18,9	17,7
Burkina	34,8	29,2	28,3
Cote d'Ivoire	35,6	35,5	31,1
Guinée Bissa	18,6	16,6	21,2
Mali	30,9	30,8	30,8
Niger	29,2	31,4	31,4
Sénégal	28,9	27,4	27,1
Togo	26,3	24,8	21,3
UEMOA	30,9	29,4	27,6
Cabo Verde	20,4	21,9	24,0
Guinée	53,0	43,0	47,0
Gambie	60,0	93,4	106,5
Ghana	26,8	25,1	27,2
Liberia	32,0	32,0	51,4
Nigeria	11,4	18,5	16,3
Sierra Leone	78,9	84,7	84,5

Graphique 7: Evolution du niveau de liquidité au sein de la CEDEO



IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Malgré un environnement économique mondial et régional difficile, le système financier de la CEDEAO était en général viable et robuste en 2016. Le système bancaire dispose de liquidité suffisante au cours de la période. Toutefois, si l'on notait la persistance de défis de rentabilité dans certains pays membres, un nombre limité de pays enregistrait encore une prévalence de PNP élevés selon les normes régionales ou mondiales.

En raison de leur contribution à l'efficacité et à la stabilité du système financier, l'intégration des marchés financiers et de l'infrastructure financière dans la région ainsi que le nombre croissant des opérations transfrontalières doivent être renforcés.

De même, il serait essentiel d'harmoniser davantage les indicateurs de solidité financière dans la région ainsi que d'améliorer la qualité des données. Il est urgent d'assurer la coordination des politiques budgétaire, monétaire et financière dans le but de parvenir à la stabilité financière et à la croissance. Les organismes de réglementation devraient élaborer un cadre proactif sur les politiques visant à résorber les problèmes liés à la gestion et à la résolution des crises dans le système financier, notamment un examen régulier des limites réglementaires et des références prudentielles.

Les banques centrales membres devraient harmoniser leurs normes en matière de réglementation et de supervision ainsi que leurs normes comptables, conformément aux normes internationales d'information financière et aux Principes de base de Bâle pour assurer une supervision bancaire efficace, en particulier en ce qui concerne la supervision consolidée et la supervision basée sur les risques.

Afin de s'attaquer à l'accroissement des PNP, il sera essentiel : de régler le problème de la capacité limitée en matière d'administration des prêts (faibles normes de souscription, profilage des emprunteurs, suivi et recouvrement des prêts) ; d'éliminer les cas de concurrences déloyales entre les banques ; et de renforcer la gouvernance d'entreprise dans le secteur. À cet égard, il peut s'avérer essentiel de mettre en place des documents appropriés relatifs à la politique du crédit.

TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 1: Ratio d'Adéquation Capital (RAC) ≥ 8%

	2012	2013	2014	2015	2016
Benin	7,9	7,2	7,1	5,2	8,5
Burkina Faso	11,1	9,6	9,8	10,4	10,8
Cabo Verde	14,2	15,1	14,4	14,8	15,5
C. Ivoire	8,8	8,6	8,7	7,1	7,2
Gambie	28,0	28,0	30,0	37,6	35,0
Ghana	14,6	14,7	17,9	17,7	17,8
Guinée	11,6	11,8	18,2	11,5	13,5
Guinée Bissau	21,0	16,1	18,0	13,3	19,7
Liberia	22,8	22,9	20,6	21,9	23,8
Mali	12,3	13,5	11,7	16,0	13,1
Niger	17,5	15,7	14,4	7,7	14,4
Nigeria	18,3	17,1	17,2	16,1	13,9
Sénégal	17,0	17,9	16,4	16,3	14,3
Sierra Leone	41,5	41,6	30,2	33,9	30,7
Togo	11,8	12,6	12,5	8,0	4,4

Sources: Banques Centrales de la CEDEAO et AMAO

Tableau 2: Qualité des Actifs (PNP) ≤ 10%

	2012	2013	2014	2015	2016
Bénin	18,6	21,2	21,5	22,1	21,8
Burkina Faso	10,3	9,9	8,6	8,9	9,7
Cabo Verde	14,1	16,4	18,7	16,5	15,5
Cote d'Ivoire	15,5	12,3	10,6	10,4	10,9
Gambie	22,0	22,0	7,0	6,5	9,3
Ghana	12,5	12,0	11,3	14,9	17,4
Guinée	4,8	6,5	4,1	6,2	9,4
Guinée Bissau	24,1	31,0	43,4	8,4	8,0
Liberia	14,5	14,4	19,2	24,4	14,8
Mali	21,0	19,3	17,0	14,5	16,6
Niger	17,1	16,4	17,6	15,5	17,2
Nigeria	3,7	3,4	2,9	5,3	14,0
Sénégal	16,4	17,5	18,6	19,3	19,0
Sierra Leone	22,5	22,4	33,4	31,7	22,6
Togo	11,7	12,8	15,6	16,8	20,2

Sources: Banques Centrales de la CEDEAO et AMAO

Tableau 3: Rendement sur Actifs (RSA)

	2012	2013	2014	2015	2016
Bénin	0,4	0,1	0,9	0,3	0,4
Burkina Faso	1,9	1,9	1,5	1,3	1,6
Cabo Verde	0,2	0,3	0,3	0,4	0,2
Cote d'Ivoire	1,1	1,2	1,5	1,4	1,4
Gambie	2,0	2,0	11,0	2,0	2,0
Ghana	6,2	6,2	6,4	4,6	3,8
Guinée	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01
Guinée Bissau	0,0	-0,4	-1,4	6,4	1,5
Liberia	-0,7	-0,7	-0,6	-0,86	-0,9
Mali	1,3	1,2	1,5	1,5	1,4
Niger	1,8	1,7	1,8	2,5	2,0
Nigeria	2,2	2,3	2,5	2,5	0,16
Sénégal	1,3	1,3	0,3	0,8	0,8
Sierra Leone	2,0	2,1	2,7	3,2	3,2
Togo	1,2	1,2	0,7	0,6	0,8

Sources: Banques Centrales de la CEDEAO et AMAO

Tableau 4: Rendement sur Capitaux propres (RCP)

	2012	2013	2014	2015	2016
Bénin	5,44	2,21	14,38	4,87	7,16
Burkina Faso	22,13	25,93	19,42	17,52	20,96
Cabo Verde	2,65	3,48	3,10	4,83	3,36
Cote d'Ivoire	15,63	17,36	24,43	24,53	22,11
Gambie	15,0	16,0	77,0	15,8	12,2
Ghana	31,0	31,1	32,3	22,1	18,0
Guinée	28,8	27,8	21,2	27,4	13,3
Guinée Bissau	0,14	-2,9	-13,6	46,3	9,9
Liberia	-5,3	-5,4	-4,5	-6,9	-7,0
Mali	13,37	14,07	19,66	17,09	16,94
Niger	16,20	16,01	20,50	26,00	20,84
Nigeria	19,5	19,8	21,2	21,2	1,8
Sénégal	12,62	12,47	3,61	9,03	8,37
Sierra Leone	9,8	9,9	14,9	18,3	18,3
Togo	15,69	14,36	11,93	11,68	12,66

Sources: Banques Centrales de la CEDEAO et AMAO

Tableau 5: Liquidité

	2014	2015	2016
Bénin	23,0	18,9	17,7
Burkina Faso	34,8	29,2	28,3
Cote d'Ivoire	35,6	35,5	31,1
Guinée Bissa	18,6	16,6	21,2
Mali	30,9	30,8	30,8
Niger	29,2	31,4	31,4
Sénégal	28,9	27,4	27,1
Togo	26,3	24,8	21,3
UEMOA	30,9	29,4	27,6
Cabo Verde	20,4	21,9	24,0
Guinée	53,0	43,0	47,0
Gambie	60,0	93,4	106,5
Ghana	26,8	25,1	27,2
Liberia	32,0	32,0	51,4
Nigeria	11,4	18,5	16,3
Sierra Leone	78,9	84,7	84,5

Sources: Banques Centrales de la CEDEAO et AMAO

Tableau: Indicateur sur le taux de bancarisation financier, le crédit du secteur privé et le crédit net au gouvernement dans les pays membres de la CEDEAO

Pays/Date	2012	2013	2014	2015	2016
Benin					
Crédit au Secteur Privé / PIB	23,1	23,4	24,2	23,0	22,4
Crédit au Gouvmt/PIB	-4,1	-3,7	-2,7	-2,6	0,6
M2/PIB	34,5	37,2	41,9	42,2	40,1
Burkina Faso					
Crédit au Secteur Privé / PIB	21,2	25,8	29,2	30,1	30,2
Crédit au Gouvmt/PIB	-1,8	-0,6	0,7	0,3	-1,2
M2/PIB	29,8	31,9	34,5	38,4	40,6
Cote d'Ivoire					
Crédit au Secteur Privé / PIB	17,3	18,5	20,8	24,2	24,7
Crédit au Gouvmt/PIB	8,3	8,8	9,2	7,8	8,2
M2/PIB	34,5	34,0	35,5	37,8	37,4
Cape Verde					
Crédit au Secteur Privé / PIB	61,0	60,9	60,5	59,9	60,9
Crédit au Gouvmt/PIB	15,8	17,1	19,0	18,8	19,0
M2/PIB	81,5	88,5	94,5	98,8	103,9
Gambie					
Crédit au Secteur Privé / PIB	17,8	17,9	14,4	12,4	10,2
Crédit au Gouvmt/PIB	28,0	30,8	34,3	44,9	50,5
M2/PIB	55,0	56,5	54,5	54,0	54,9
Ghana					
Crédit au Secteur Privé / PIB	17,4	18,2	21,3	22,1	21,2
Crédit au Gouvmt/PIB	10,2	12,1	12,7	9,4	11,0
M2/PIB	30,0	28,8	32,5	33,9	33,9
Guinée					
Crédit au Secteur Privé / PIB	5,8	7,2	9,7	11,6	10,8
Crédit au Gouvmt/PIB	9,6	10,9	11,8	14,9	13,5
M2/PIB	21,5	22,6	23,8	26,9	25,9
Guinée Bissau					
Crédit au Secteur Privé / PIB	13,9	12,5	12,6	14,9	13,4
Crédit au Gouvmt/PIB	5,2	4,1	7,1	10,8	11,8
M2/PIB	30,2	31,2	46,6	51,1	51,2
Liberia					
Crédit au Secteur Privé / PIB	16,3	18,3	18,9	20,0	20,7
Crédit au Gouvmt/PIB	13,6	12,5	10,4	7,5	8,7
M2/PIB	35,4	34,0	32,3	33,4	32,1
Mali					
Crédit au Secteur Privé / PIB	18,3	20,2	22,4	24,9	26,8
Crédit au Gouvmt/PIB	-0,3	-1,5	-1,0	-0,5	2,2
M2/PIB	25,9	27,2	26,5	27,0	27,8
Niger					
Crédit au Secteur Privé / PIB	14,0	13,9	14,6	16,3	15,2
Crédit au Gouvmt/PIB	-1,4	-2,5	-2,1	0,2	1,5
M2/PIB	21,9	22,5	26,1	26,3	25,6
Nigeria					
Crédit au Secteur Privé / PIB	-3,4	-2,0	-1,8	3,0	3,0
Crédit au Gouvmt/PIB	20,9	20,0	20,1	19,7	19,8
M2/PIB	50,0	50,1	50,2	50,3	50,4
Sénégal					
Crédit au Secteur Privé / PIB	31,1	34,5	36,6	36,7	37,3
Crédit au Gouvmt/PIB	0,5	1,9	0,5	2,5	5,0
M2/PIB	35,6	38,1	41,2	46,0	48,5
Sierra Leone					
Crédit au Secteur Privé / PIB	5,8	4,7	4,8	5,2	5,5
Crédit au Gouvmt/PIB	9,5	8,8	11,7	15,2	15,2
M2/PIB	22,0	19,8	21,7	25,4	26,8
Togo					
Crédit au Secteur Privé / PIB	32,4	37,6	34,8	37,3	39,2
Crédit au Gouvmt/PIB	5,2	3,2	3,5	2,3	1,1
M2/PIB	44,5	48,3	45,5	50,4	52,4
UEMOA					
Crédit au Secteur Privé / PIB	22,4	24,2	26,2	28,5	28,7
Crédit au Gouvmt/PIB	5,3	6,8	7,9	8,3	11,0
M2/PIB	33,1	34,3	36,2	38,4	39,0

Sources: Banques Centrales de la CEDEAO et AMAO